

**AMAP « du CAROUGE »**  
**Contrat d'engagement 2019 des adhérents de l'association**  
**« PANIER DE LEGUMES DE SAISON »**

**Contractants**

**Maraîcher-paysan**

PATHOUX Sylvain

148 Impasse du Carouge

01270 VILLEMOTIER

**06 88 61 54 13**

Courriel : [lejardindevillemotier@gmail.com](mailto:lejardindevillemotier@gmail.com)

**Amapien Consom'acteur**

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

**TERMES DU CONTRAT :**

Ce contrat instaure un partenariat entre moi, Amapien, et Sylvain Pathoux, maraîcher. En y adhérant, je préachète des légumes de saison, je manifeste ma solidarité envers un producteur engagé dans une démarche biologique et contribue à faire vivre sa ferme de proximité, respectueuse des animaux et de l'environnement. Je l'aide à mieux gérer son volume de production et consomme des légumes dont je connais la provenance et les méthodes de fabrication.

**ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR :**

Sylvain Pathoux propose des légumes divers et variés de saisons, produits selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique et certifiés par **ECOCERT**. La livraison sera assurée tous **les vendredis entre 17h30 et 19h à la ferme**, selon le calendrier joint.

<b>Panier choisi (à entourer)</b>	<b>Nombre de livraisons</b>
Panier saison à 12 euros pour 2 pers	46 livraisons
Panier maraîcher à 17 euros pour 4 pers	46 livraisons

**Planning des livraisons 2019**

<b>Janv ier</b>	<b>Févr ier</b>	<b>Mar s</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
04/01 18/01	01/02 15/02	01/03 15/03 22/03 29/03	05/04 12/04 19/04 26/04	03/05 10/05 17/05 24/05 31/05	07/06 14/06 21/06 28/06

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
05/07	02/08	06/09	04/10	08/11	06/12
12/07	09/08	13/09	11/10	15/11	13/12
19/07	16/08	20/09	18/10	22/11	20/12
26/07	23/08	27/09	25/10	29/11	
	30/08		Jeudi		
			31/10		

Attention : Si le vendredi est un jour férié, la distribution se fait la veille, le jeudi, aux mêmes heures.

**Si je suis dans l'incapacité de récupérer ou de faire récupérer mon panier, le panier est perdu et non remboursé.**

**REGLEMENT :**

Total à payer pour l'année 2019	Nombre de chèques	Montant de chaque chèque
Panier saison à 12 euros	<b>12</b> chèques (1 par mois)	<b>€ 12 * 46</b>
Panier maraîcher à 17 euros	<b>12</b> chèques (1 par mois)	<b>€ 1*67 et 11*65</b>

Les chèques sont à remplir à l'ordre de « Le Jardin de Villemotier ». Ils seront remis au Collecteur-Référent lors de la signature du présent contrat et seront encaissés à partir du 5 de chaque mois.

**Démission** : Elle ne peut être refusée quel que soit le motif invoqué et le nid examinera au cas par cas l'éventualité d'un remboursement.

Fait à : le

Signature du maraîcher-paysan

Signature de l'amapien-consom'acteur

**Contact : collecteur-référent**

Mme MATHIEU Maryse

01270 VERJON

04 26 37 31 44

mmathieu.amap01@laposte.net